



RAPPORT ANNUEL 2019

sur le service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés

Rapport établi conformément à la Loi N°95-101 du 02/02/1995, dite loi Barnier,
et au Décret n° 2015-1827 du 30 décembre 2015



FUMEL
— VALLÉE DU LOT —

FUMEL VALLÉE DU LOT

Place Georges Escande 47502 FUMEL - Tél. : 05 53 40 46 70 - Fax : 05 53 71 35 16

www.cc-dufumelois.com

**INDICATEURS TECHNIQUES**

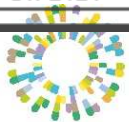
Territoire et organisation du service.....	1
Collectes et traitements des matières.....	2
Bilan des tonnages.....	6
Prévention et informations diverses	7

INDICATEURS FINANCIERS

Charges, produits et coût du service.....	8
Performances financières du service.....	9

BILAN

Objectifs et perspectives.....	10
--------------------------------	----



FUMEL

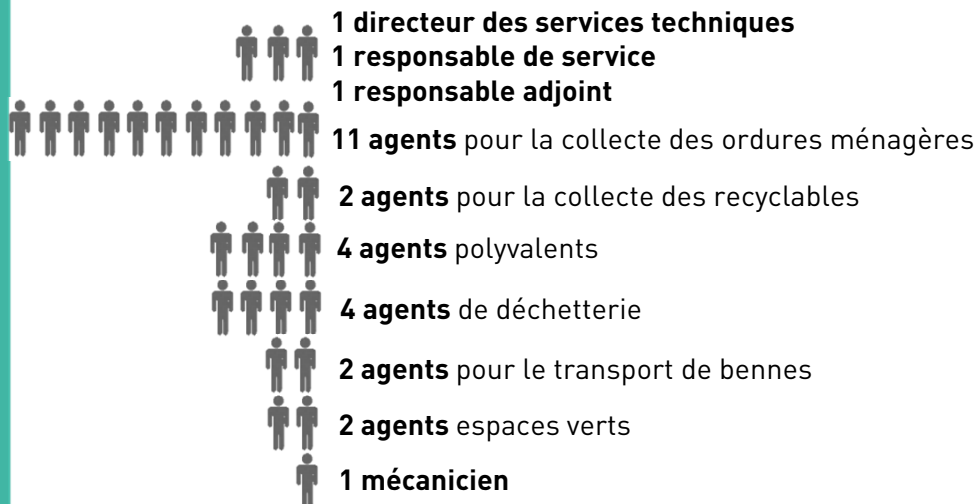
VALLÉE DU LOT



Carte 1: Territoire de Fumel
Vallée du Lot

Personnel du service

La totalité du service de collecte des déchets de Fumel Communauté est assuré en **régie**. Au total, le service environnement emploie **28 personnes**:



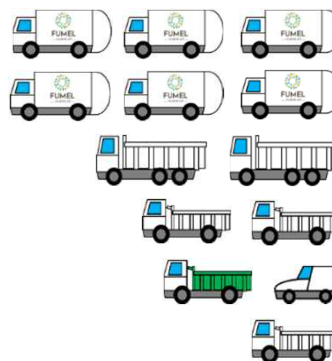
FUMEL VALLÉE DU LOT

Présentation et compétences

Située en région Nouvelle-Aquitaine dans le département du Lot-et-Garonne (47), Fumel Vallée du Lot regroupe 27 communes et 24507 habitants. Elle fut créée en 2017 suite à la fusion de deux collectivités : Fumel Communauté (FC) qui comptait 19 communes et 18675 habitants et la Communauté de Communes de Penne d'Agenais qui comptait 8 communes et 6678 habitants. Elle possède la compétence **collecte, élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés**.

Moyens techniques

Parc roulant de la régie de collecte:



6 camions à benne compactrice pour la collecte des ordures ménagères
(4 bennes pour la collecte + 2 de remplacement)

2 camions bennes pour la rotation et le transport des bennes de déchetterie

2 camions grue pour la collecte du tri sélectif, des encombrants/ferraille et des branchages

1 véhicule utilitaire pour les espaces verts

1 camion pour la location des bennes

Équipements de collecte:



1000 bacs roulants 770 litres pour la collecte des OM

50 bacs roulants 770 litres pour la collecte des EMR



373 colonnes réparties sur 102 Points Tri
(146 emballages, 103 papiers et 124 verres)



4 déchetteries: Blanquefort-sur-Briolance, Montayral, Penne d'Agenais et Tournon d'Agenais.

Organisation générale de la collecte

- **Ordures ménagères résiduelles (OMR)** : Collecte en porte à porte sur tout le territoire.
- **Emballages ménagers recyclables (EMR)**, **verre**, **papier** : Apport volontaire sur tout le territoire.
- **Encombrants / ferraille** : collecte mensuelle sur rendez-vous sur tout le territoire ou apport volontaire en déchetterie.
- **Déchets verts** : collecte mensuelle en porte à porte dans les zones agglomérées et sur rendez-vous sur le reste du territoire ou apport volontaire en déchetterie.
- **Cartons, bois, mobilier, déchets électroniques, lampes, huiles minérales, huiles alimentaires, déchets ménagers spéciaux, déchets de soins, piles, radiographies, cartouches d'imprimantes, capsules Nespresso, tout-venant** : apport volontaire en déchetterie.



Collecte

La collecte des OMR se décompose en 20 tournées (14 tournées en porte-à-porte et 6 tournées pour la collecte des bacs 770 l) qui se déroulent entre 6h et 12h30 afin que chaque zone du territoire puisse bénéficier d'une collecte en porte à porte par semaine.

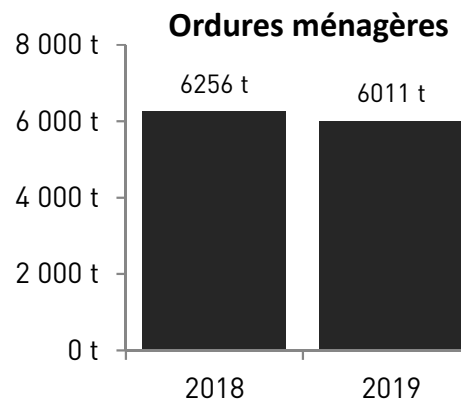
En été, la régie organise 2 tournées supplémentaires pour assurer la collecte du surplus d'OMR généré par l'activité touristique sur le territoire.

Jour de collecte	Commune
Lundi	Fumel, Penne d'Agenais (Z1)
Mardi	Montayral, Trentels, Saint-Sylvestre-sur-Lot (Z1)
Mercredi	Auradou, Blanquefort-sur-Briolance, Frespech, Lacapelle-Biron, Massels, Massoulès, Saint-Front-sur-Lémance, Saint-Georges, Sauveterre-la-Lémance, Trémons
Jeudi	Condezaygues, Courbiac, Cuzorn, Dausse, Masquières, Penne d'Agenais (Z2), Thézac, Tournon d'Agenais
Vendredi	Anthé, Bourlens, Cazideroque, Monsempron-Libos, Saint-Sylvestre-sur-Lot (Z2), Saint-Vite

Une fois collectées, les OMR collectées sur l'ancien territoire de Fumel Communauté sont stockées au quai de transfert de Fumel (lieu dit Cammas), propriété de ValOrizon. Les OMR collectées sur l'ancien territoire de la CC de Penne d'Agenais sont directement acheminées vers l'installation de stockage des déchets non-dangereux (ISDND) de l'Albié à Monflanquin (47), site géré par ValOrizon.

En 2019, la régie a collecté **6 011 tonnes** d'OMR, soit **245 kg/hab/an**.

ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES



Graphique 1: Évolution des tonnages d'OMR collectés entre 2018 et 2019

Traitement

Les OMR stockées au quai de transfert sont ensuite acheminées vers leur destination finale: l'ISDND de l'Albié à Monflanquin (47) (site gérée par ValOrizon), où elles sont enfouies. Le transport entre le quai de transfert et le site d'enfouissement est assuré par les Transports Marty Michel (Boé, 47).

Le coût de l'enfouissement d'1 tonne d'OMR est facturé 104,78 € TTC par ValOrizon.

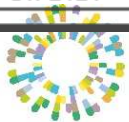


Ci-dessus: Casier de stockage à l'ISDND de Monflanquin (47)



LE SYNDICAT VALORIZON

ValOrizon, Syndicat mixte de valorisation et de traitement des déchets ménagers de Lot-et-Garonne (anciennement le SMIVAL 47) gère le traitement des OMR, du tout-venant, des déchets verts et des EMR de Fumel Vallée du Lot. Il est également propriétaire du quai de transfert de Fumel.



FUMEL
— VALLÉE DU LOT —

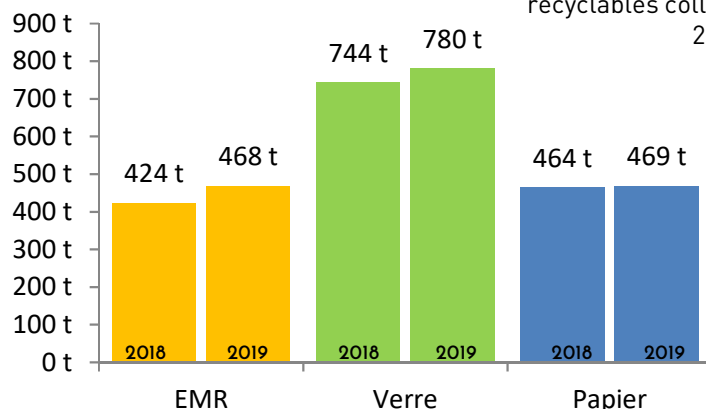
Collecte

La collecte du tri sélectif s'effectue en apport volontaire via les 117 « Points tri » répartis sur l'ensemble du territoire. Elle concerne les EMR, le verre et le papier. Le vidage des colonnes d'EMR est effectué toutes les semaines. Le vidage des colonnes verre et papier est effectué tous les 15 jours pour les bornes à fort taux de remplissage et toutes les 5 semaines pour les autres bornes.

En 2019, la régie a collecté :

- **468 t d'EMR**, soit **19,1 kg/hab/an**;
- **780 t de verre**, soit **32 kg/hab/an**
- **469 t de papier**, soit **19,2 kg/hab/an**.

TRI SÉLECTIF



Traitement

➤ EMR

Un fois collectés, les EMR sont stockés au quai de transfert de Fumel avant d'être acheminés vers le centre de tri de Catus (46) géré par le SYDED du Lot. Le tri d'1 tonne d'EMR est facturé 235€ HT. Chaque matière triée est ensuite revendue à un recycleur. Voici les matières recyclées en 2019 dans les centres de tri de Catus :

Métaux

- **Acier: 26,57 tonnes** (reprises par Paprec (Mercuès, 46) à Catus)
- **Aluminium: 2 tonnes** (reprises Coved (Toulouse, 31) à Catus)

Fibres

- **Papier cartonné complexé (PCC): 5,87 tonnes** (0 tonnes reprise par ETS Soulard (Villeneuve/Lot, 47), aucun enlèvement en 2018 à Catus et 4,90 t reprises Révipac (Paris, 75) à Nicole)
- **Papier cartonné non complexé (PCNC): 80,92 tonnes** (tonnes reprises par ETS Soulard (Villeneuve/Lot, 47) à Catus)

Plastiques

- **PET : 45,30 tonnes** (reprises par Coved (Toulouse, 31) à Catus)
- **Mix PEHD: 46,45 tonnes** (reprises par Coved (Toulouse, 31) à Catus)
- **Films plastiques: 6,8 tonnes** reprises par Coved (Toulouse, 31) à Catus)

Refus de tri: 152 tonnes sur les 393 tonnes collectées (incinérés à l'UIOM (Brive, 19) à Catus)

➤ Verre

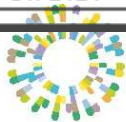
Le verre collecté transite par le quai de transfert de Fumel. Il est ensuite acheminé par un transporteur affrété par le repreneur O-I Manufacturing France jusqu'au centre de tri du verre à Izon (33) et recyclé ensuite juste à côté, à la verrerie de Vayres (33).

➤ Papier

Les papiers collectés par Fumel Vallée du Lot transitent par le quai de transfert de Fumel et sont apportés en double benne à Villeneuve/Lot (47) pour être valorisés par les Ets Soulard puis envoyés dans des usines de recyclage.

SOUTIENS POUR LE TRI SÉLECTIF

La collecte des emballages est soutenue par l'eco-organisme CITEO dans le cadres du Contrat pour l'action et la performance (CAP) – Barème F. La collecte des papiers bénéficie elle aussi d'un soutien à la tonne triée.



FUMEL
— VALLÉE DU LOT —

Collecte

Les 4 déchetteries du territoire sont accessibles gratuitement à tous les administrés de Fumel Vallée du Lot, ainsi qu'aux habitants de 4 communes limitrophes situées dans le département du Lot: Mauroux, Soturac, Saux, Saint-Matré. Les utilisateurs doivent se munir d'un badge pour accéder aux sites. Les professionnels qui payent la Redevance Spéciale disposent également d'un accès en déchetterie.

DÉCHETTERIES



Carte 2: Localisation des déchetteries

Déchets collectés sur des aires spécifiques:

- Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques (D3E) : aire bétonnée et box métalliques ;
- Huiles minérales: cuve ;
- Huiles végétales : bidons de 200 litres ;
- Batteries: box plastiques ;
- Peintures: box plastiques ;
- Piles, DMS, cartouches d'encre : local fermé ;
- Déchets d'Activité de Soin à Risque Infectieux (DASRI): local fermé et carrelé (DASRI apportés par les particuliers dans des boîtes sécurisées) ;
- Radiographies argentiques et numériques ;
- Capsules Nespresso: bacs de 120 litres.

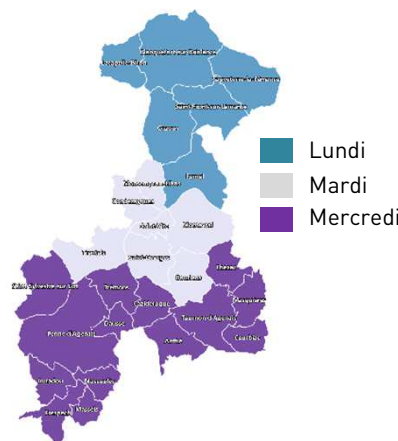
Déchets également collectés en porte à porte

- **Encombrants/ferraille:** Un service de collecte mensuelle des encombrants/ferraille est organisé sur prise de rendez-vous.
- **Déchets végétaux:** Une collecte des déchets végétaux en porte à porte est organisée 1 fois par mois dans les zones agglomérées (Fumel, Montayral, Monsempron-Libos, Saint-Vite et Penne d'Agenais, Saint-Sylvestre-sur-Lot). Sur le reste du territoire, les déchets verts peuvent être collectés sur rendez-vous.
- **Location de bennes 8m³:** Les administrés ont la possibilité de louer des bennes de 8m³ pour y déposer certains types de déchets qui doivent préalablement être triés. Benne à 120€ : déchets végétaux, bois et tout-venant. Benne à 80€ : ferraille et éco-mobilier

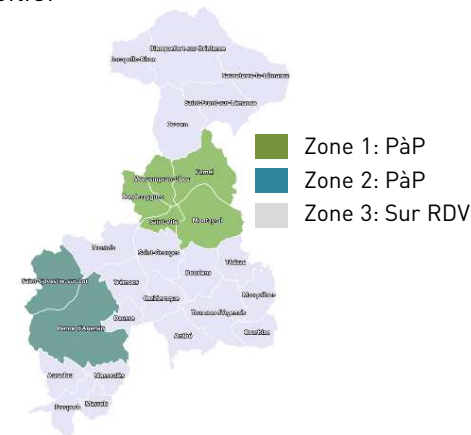
	Montayral	Blanquefort/ Briolance	Tournon d'Agenais	Penne d'Agenais
	ZA du Haut-Agenais 47500 MONTAYRAL Tél: 05 53 41 31 40	les Bugarels 47500 BLANQUEFORT /BRIOLANCE Tél: 05 53 49 39 02	Franquet 47370 TOURNON D'AGENAIS Tél: 05 53 36 75 59	Ferrié 47140 PENNE D'AGENAIS Tél: 05 53 41 37 62
Lundi	8h-12h 14h-18h	-	8h-12h 14h-18h	8h-12h 14h-18h
Mardi	8h-12h 14h-18h	8h-12h 14h-18h	-	8h-12h 14h-18h
Mercredi	8h-12h 14h-18h	-	8h-12h 14h-18h	8h-12h 14h-18h
Jeudi	8h-12h 14h-18h	14h-18h	-	8h-12h 14h-18h
Vendredi	8h-12h 14h-18h	-	-	14h-18h
Samedi	8h-12h 14h-18h	8h-12h 14h-18h	8h-12h	8h-12h 14h-18h

Déchets collectés en benne de 30 m³: Tout-venant (encombrants non recyclables: incinéré) ; Déchets végétaux; Ferraille; Bois; Cartons bruns; Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques (D3E) hors froid; Mobilier.

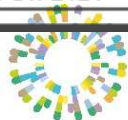
Déchets collectés en bennes de 12 m³ : Gravats avec terre et sans terre.



Carte 3: Secteurs de collecte des encombrants / ferrailles



Carte 4: Secteurs de collecte des déchets verts



FUMEL

VALLÉE DU LOT

DÉCHETTERIES



Tonnages collectés et traitement

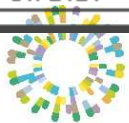
Déchet	Transport	Repreneur	Filière de traitement	Tonnages	Ratio (kg/hab.)
Tout-venant	Transports Marty Michel / Fumel Vallée du Lot	VALORIZON	Enfouissement à Montech (82) et Monflanquin (47)	1836,22	74,93 kg/hab
Gravats	Fumel Vallée du Lot	Solutions locales	Enfouissement solution locale (remblais)	1520	62 kg/hab
Déchets végétaux	Fumel Vallée du Lot	VALORIZON / BRF Systèmes	Compostage à Monflanquin (47) / Broyage à Saint-Georges (47)	4299,46	175,44 kg/hab
Ferrailles	Fumel Vallée du Lot	Brangé environnement	Recyclage à Bias (47)	503,43	20,45 kg/hab
Bois	Fumel Vallée du Lot	Orsettig / Séosse Eco-Transformation	Recyclage à Sainte-Radegonde (47) / Recyclage à Boé (47)	1100,82	44,92 kg/hab
Cartons bruns	Fumel Vallée du Lot	Ets Soulard	Recyclage à Villeneuve-sur-Lot (47)	351,10	14,33 kg/hab
D3E	Eco-Systèmes	Eco-Sytèmes	Recyclage et incinération	329,44	13,44 kg/hab
Huiles minérales	Sevia	Sevia	Recyclage à Bordeaux (33)	17	0,70 kg/hab
Huiles alimentaires	Dielix Ecogras Service	Dielix Ecogras Service	Recyclage	1	-
DMS	SIAP / Chimirec Dargelos	SIAP / Chimirec Dargelos	Recyclage et incinération à Bassens (33)	25,92	1,06 kg/hab
Piles	Paprec	Paprec Cestas (33)	Recyclage et incinération à Mercuès (46)	2,84	-
DASRI	Hygi-santé	DASTRI	Recyclage et incinération à Bassens (33)	NC	-
Cartouches d'encre	Core Landes Pyrénées	Core Landes Pyrénées	Recyclage à Seignosse (40)	NC	-
TOTAL				10992	409

Soutiens

Plusieurs Eco-Organismes soutiennent le recyclage de certains déchets de déchetterie. Fumel Vallée du Lot travaille avec Eco-systèmes pour le recyclage des D3E, avec Dastri pour le recyclage des déchets de soins, et avec Eco-mobilier pour le recyclage des meubles.



Bilan des tonnages



FUMEL
— VALLÉE DU LOT —

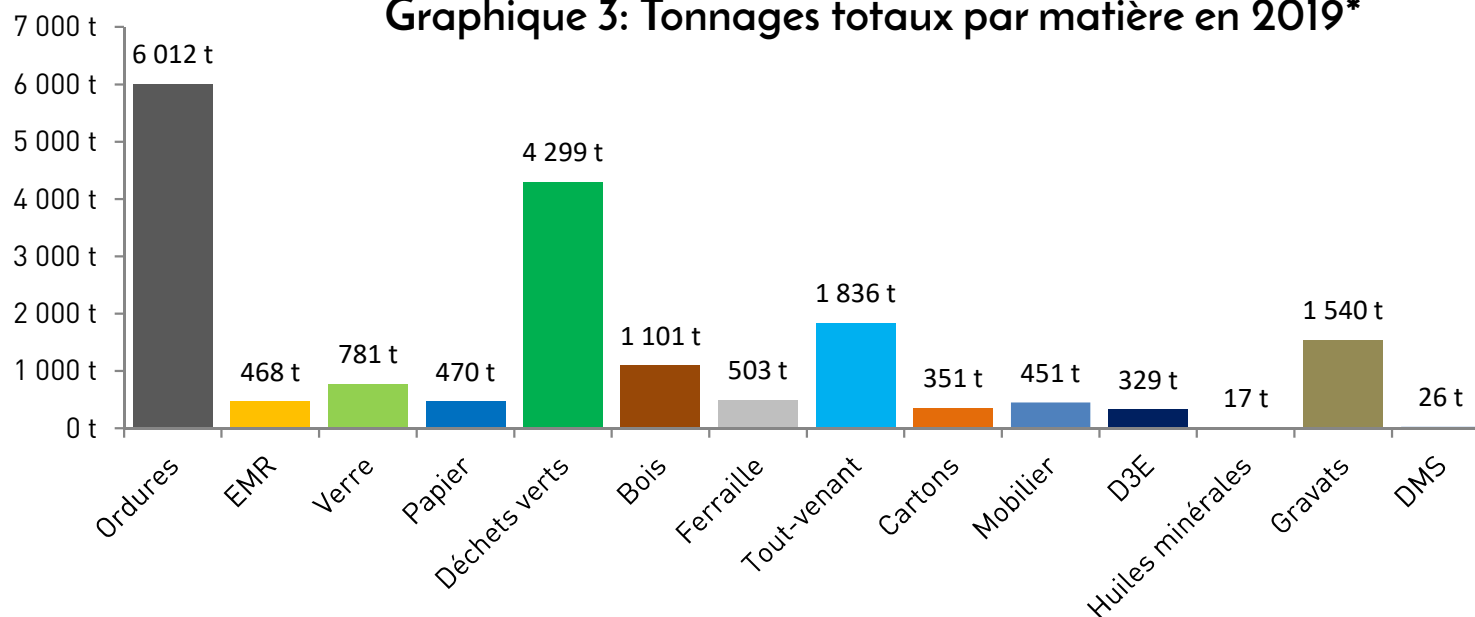


7888 tonnes
collectées sur les
tournées

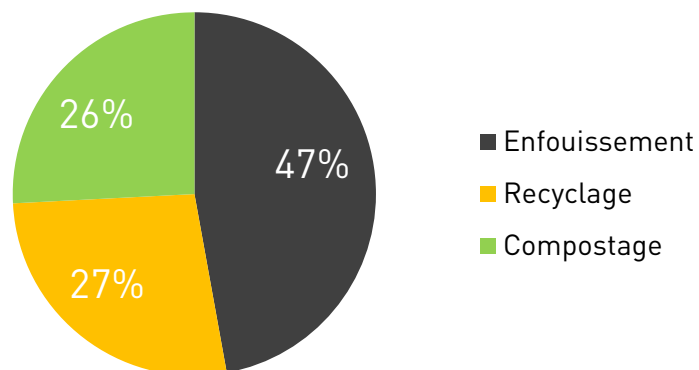


9089 tonnes
collectées en
déchetterie*

Graphique 3: Tonnages totaux par matière en 2019*



Graphique 4: Mode de traitement des matières collectées en 2019*

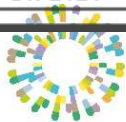


Tonnage total des déchets collectés sur le territoire de
Fumel Vallée du Lot en 2019*:

16 977 tonnes, soit 693 kg/hab/an

53% des matières collectées
sont valorisées

*Gravats non inclus



FUMEL

— VALLÉE DU LOT —

Prévention

Vente de composteurs

Fumel Vallée du Lot met à disposition des administrés des composteurs de 400 litres et de 600 litres contre une contribution de 10€ et 15€ respectivement pour chaque modèle. En 2019, 51 composteurs de jardin ont été vendus.



Collecte des textiles, linges et chaussures (TLC)

LE RELAIS

Des bornes destinées à la collecte des TLC sont réparties sur l'ensemble du territoire grâce à un partenariat entre Fumel Vallée du Lot et l'organisme « Le Relais »

Déchets des professionnels

La collectivité collecte les déchets des professionnels assimilés aux ordures ménagères dans la mesure où ils ne font pas appel à des dispositions techniques particulières.

Pour bénéficier de cette collecte, les professionnels doivent s'acquitter de la **Redevance Spéciale** (RS). Son montant est basé sur la quantité d'OMR présentée à la collecte par le professionnel. Jusqu'à 400 litres d'OMR par semaine, le professionnel paie le forfait minimum de 75 € par an. Au-delà de 400 litres par semaine, le montant est calculé en fonction du nombre de bacs dont dispose le professionnel et de la fréquence de collecte de ces bacs. Ainsi, chaque bac collecté une fois par semaine sera facturé 150 € par an, et 300 € s'il est collecté deux fois par semaine. A noter que les professionnels doivent acheter leur(s) bac(s) dont le volume ne doit pas excéder 770 litres. Le forfait comprend également:

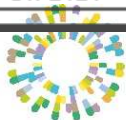
- L'accès aux déchetteries du territoire.
- La collecte des cartons bruns au porte-à-porte une fois par semaine dans la zone agglomérée et mise en place de 4 bennes de 8m³ sur des zones commerciales.

Autre prestation: Collecte spécifique du supermarché E.Leclerc qui possède un compacteur.

Emploi et conditions de travail

Au sein du service tous les agents sont titulaires ou stagiaires de la fonction publique. De manière exceptionnelle des contractuels remplacent les agents en arrêt de travail.

Par ailleurs, l'été, pour compenser le personnel en congés, ce sont 8 contractuels qui ont été embauchés pour la collecte.



FUMEL

— VALLÉE DU LOT —

Fonctionnement dépenses

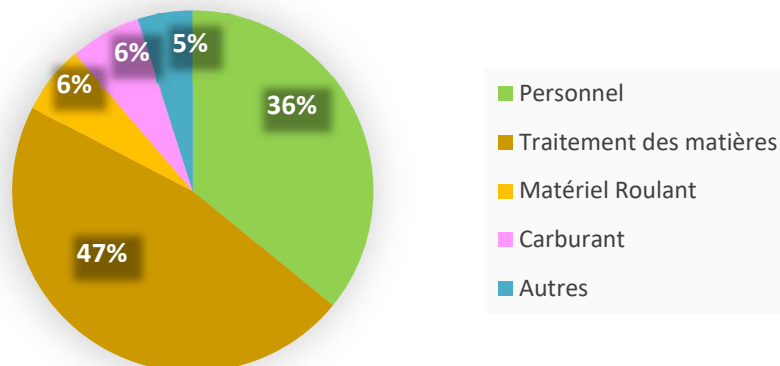
Les dépenses de fonctionnement comprennent :

- les charges fonctionnelles de structure : les amortissements, les frais de personnel (encadrements, comptable et mécaniciens) et de communication;
- les charges techniques de collecte (en régie) : frais de personnel, de carburant et les frais liés aux véhicules (entretien, assurances...);
- les charges techniques de traitement : enfouissement, compostage, recyclage, frais de transport, etc.

Dépenses

Personnel	931 590 €
Traitement des matières	1 214 351 €
Matériel roulant	156 974 €
Carburant	164 556 €
Autres	128 962 €
TOTAL	2 596 432 €

Dépenses



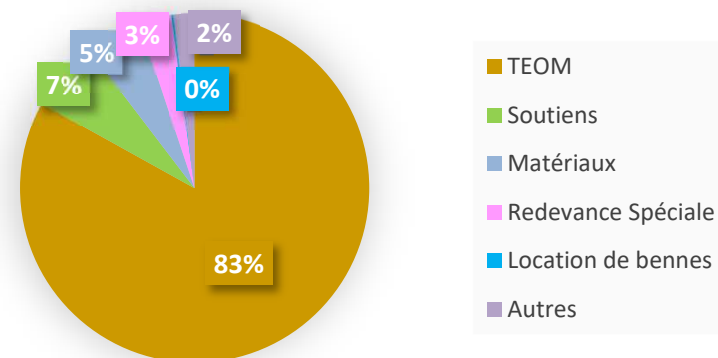
Fonctionnement recettes

La TEOM constitue la principale ressource financière du service environnement de Fumel Vallée du Lot. Le taux de la TEOM est fixé à 10,90% sur l'ensemble du territoire.

Recettes

TEOM	2 717 920 €
Soutiens	213 695 €
Matériaux	171 508 €
Redevance Spéciale	98 304 €
Location bennes	6 040 €
Autres	64 406 €
TOTAL	3 271 873 €

Recettes

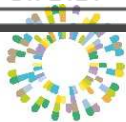


Investissements

Investissements

Véhicules	32 652 €
Achats colonnes et contenants	48 401 €
TOTAL	81 053 €

Détail des recettes



FUMEL

— VALLÉE DU LOT —

Détail des recettes

Ventes de matériaux

Collecte sélective

Verre 19 034€

Papier 23 520€

Matières du centre de tri

DEEE 24 692€

Divers emballages et matières 23 137€

Déchetteries

Cartons brun 15 810€

Ferraille 65 315€

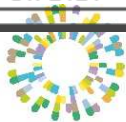
TOTAL 171 508€

Soutiens

Citéo 196 405€

Eco-mobilier 17 290€

TOTAL 213 695€



FUMEL

— VALLÉE DU LOT —

Bilan de 2019

- Harmonisation de la Redevance Spéciale et des tarifs d'accès en déchetterie aux professionnels pour le prochain exercice 2019-2020
- Renouvellement du stock de composteurs
- Lancement de l'élaboration du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLDPMA) en lien avec Valorizon
- Lancement de l'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) en lien avec « territoire d'énergie » (ancien SDEE47)
- Changement de l'équipe encadrante du service

Perspectives pour 2020

- Mise aux normes de la déchetterie de Montayral
- Harmonisation de la Redevance Spéciale et des tarifs d'accès en déchetterie aux professionnels pour l'exercice 2020-2021
- Verbalisation pour la lutte contre les dépôts sauvages
- Inciter les établissements publics à la mise en place de structures de compostage collectif
- Etablir le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLDPMA)
- Conclusions de l'étude sur la mise en place de la redevance/taxe incitative
- Conclusions de l'étude sur le tri à la source des bio déchets

Pour tout complément d'information vous pouvez contacter le service Environnement de Fumel Vallée du Lot à l'adresse suivante:

ccfl@cc-dufumelois.fr

Prévention

- Poursuite de la vente des composteurs

Réflexion sur la réforme de la Redevance Spéciale

- Obligation légale de facturer le coût aidé réel du service fourni
- Simplification du système de facturation
- Inciter les professionnels à trier leurs déchets